

**COMITE SYNDICAL DU 04 AVRIL 2023 - 10H00 A MALAUCENE**  
**(SALLE DES FETES DU BLANCHISSAGE)**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du vingt-sept mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes du blanchissage à Malaucène, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués En exercice : 47 Présents (mini 24) : 27 <b>Quorum atteint</b>
Nombre de voix En exercice : 119 Présentes : 60 Exprimées par pouvoirs : 31 <b>Total : 91</b>

**Délégués présents :**

**2 représentants du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) :** Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN.

**1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur de 9 voix) :** Christian MOUNIER

**2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) :** Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV).

**5 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) :** Alain CONSTANT (Bedoin), Michel JOUVE (Flassan), Frédéric TENON (Malaucène), Thierry THIBAUD (Savoillans), Jean-Pierre RANCHON (Sault).

**17 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) :**

Jérôme POITEVIN (Blauvac), Florence BERTRAND (Crestet), Valérie MICHELIER (Caromb), Serge ANDRIEU (Carpentras), Alexandre ROUX (Entrechaux), Catherine PAFFENHOFF (Faucon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Louis BONNET (Mazan), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard UGHETTO (Monieux), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Pascal VOLPILHAC (Saint Romain en Viennois), Damienne MARION (Vaison la Romaine), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon).

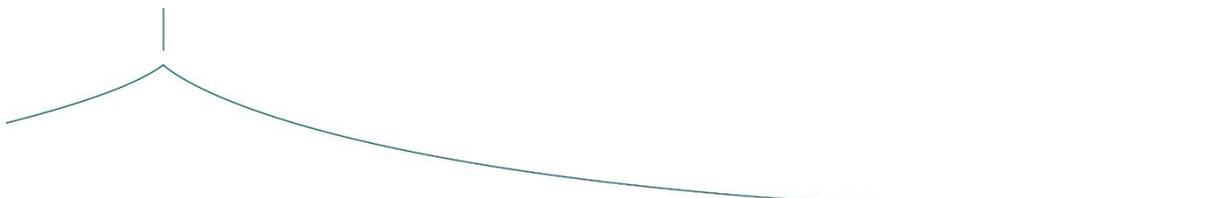
**Délégués excusés ayant donné pouvoir :** Georges BOTELLA pouvoir à Jacqueline BOUYAC, Sophie RIGAUT et Myriam SILEM pouvoir à Christian MOUNIER, François ILLE (Le Beaucet) et Jean-Marc TESTE (Méthamis) pouvoir à Frédéric ROUET, Didier CARLES (Pernes les Fontaines) pouvoir à Dominique PLANCHER.

**Membres associés à voix consultative :** Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux).

**Participaient également à la réunion :** Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Vincent THOMANN, Laurent VISSEROT (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région Sud).

**Absents/Excusés :** Claire ARAGONES, Siegfried BIELLE (Aubignan), Yoann CONSTANTIN (Aurel), Roland RUEGG (Brantes), Serge SAES (Crillon le Brave), Gilles GRILLET (Le Barroux), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Philippe ARMENGOL (Velleron), Jérôme BOULETIN (Cove), Georgia LAMBERTIN (Chambre d'agriculture de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement), Alain BRIANCON (Fédération des Chasseurs de Vaucluse), Pierre BONNET BRUNA (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse). Carole TOUTAIN (Département de Vaucluse).

**Secrétaire de séance :** Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.



**COMPTE RENDU DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE**  
**PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**  
**DONNEE PAR LE COMITE SYNDICAL PAR DELIBERATION DU 21 SEPTEMBRE 2021**

DECISION N°2023-03 Demande de subvention auprès de la Région Provence Alpes Côte- d'Azur, au titre du contrat de parc pour 16 000 € (80 %) pour la création et production du stand institutionnel du parc afin de présenter ses missions lors des évènements locaux (Fêtes de terroir, fêtes de l'environnement, foires et salons)

DECISION N°2023-04 Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur à hauteur de 12 500 € TTC subventionnable à 80% et du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur à hauteur de 6 250 € subventionnable à 80%, pour le développement de projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) afin de mettre en place et financer des résidences artistiques d'action culturelle « Terre de Légendes – Parcs naturels et résidences d'artistes » dans le cadre de la mission d'Éducation à l'Environnement et au Territoire 2023.

DECISION N°2023-05 Demande de subvention auprès de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur à hauteur de 150 000 €, pour la réalisation du programme d'actions 2023 pour lesquelles la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son soutien financier à l'ingénierie.

DECISION N°2023-06 Demande de demande de subvention pour l'animation, le suivi et le pilotage de l'Espace Naturel Sensible des Salettes et Vallat de Marquetton (Mormoiron) - année 2023 – et pour la rédaction du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des Demoiselles Coiffées (Bedoin).

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente doit rendre compte à chaque séance du Comité Syndical des décisions prises par délégation, ainsi la Présidente vous propose de prendre acte des décisions sus mentionnées.

Le Comité,

Ouï, l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 45 - Présents : 27 - Pouvoirs : 6- Votants : 33

Suffrages exprimés : Pour : 91 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE le présent rapport,
- PREND ACTE des décisions de la Présidente.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

**La Présidente**  
**du Parc naturel régional du Mont-Ventoux**  
**Conseillère Régionale**

Jacqueline BOUYAC